

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2006**

À la session régulière du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue à l'Hôtel de Ville le 6 novembre 2006 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants: Simon Simard, Bruno Breton, Denise Grenier, Patrice Dodier, Jack Garneau et Chantal Rouleau.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Normand Potvin, maire.

M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à l'administration et au greffe sont aussi présents.

A) Présences et ouverture de la séance du 6 novembre 2006 par M. Normand Potvin, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 novembre 2006.

Résolution 2006-11-1786

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 novembre 2006 tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

C) Adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2006.

Résolution 2006-11-1787

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2006 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 octobre 2006.

Résolution 2006-11-1788

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 30 octobre 2006 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

E) Questions des personnes présentes dans la salle.

1) M. Yves Théroux. Demande des informations sur le remboursement de taxes qu'il a eu. Le directeur général / secrétaire-trésorier communiquera avec lui pour lui donner l'information.

F) Correspondance.

Résolution 2006-11-1789

1. Gouvernement du Québec – Les nominations à l'Ordre national du Québec.
2. Patrimoine canadien – Programme Capitales culturelles du Canada.
3. Développement économique du Canada – Programme IDEC-VITALITÉ.
4. Ministère des Affaires municipales et des Régions – Accusé de réception de la résolution 2006-10-1767 portant sur notre appui à la FQM dans ses démarches auprès d'Hydro-Québec.
5. Société de l'assurance automobile du Québec – L'Halloween en toute sécurité, le 31 octobre 2006.
6. Bibliothèque et Archives nationales – Fusion.
7. MRC du Haut-Saint-François – Demande de soumissions pour le chargement et le transport de gravier au site d'enfouissement.
8. Canton de Hampden – Résolution 2006-10-131 concernant la demande au gouvernement du Québec afin que les bâtiments agricoles soient exemptés de l'exigence de détenir un plan d'architecte.
9. Canton de Lingwick – Résolution 2006-382 concernant la demande au gouvernement du Québec afin que les bâtiments agricoles soient exemptés de l'exigence de détenir un plan d'architecte.
10. UMQ – Communiqués : Le colloque de l'énergie éolienne marque un tournant, l'UMQ présente les grandes orientations de sa stratégie énergétique, Programmes d'infrastructures : l'UMQ demande plus d'ouverture de la part du gouvernement et Régimes complémentaires de retraite, l'UMQ est heureuse que le gouvernement reconnaisse le caractère pérenne des municipalités, États généraux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme L'UMQ lance un message clair : le Québec a besoin d'une politique gouvernementale d'occupation et de développement du territoire. / Invitation au forum « L'approche citoyenne, citoyen politique ou citoyen clients ? », 30 novembre à Montréal.
11. FQM – Accusé de réception de notre résolution portant sur le renouvellement de la Politique sur la ruralité. / Dernière heure : Formation indispensable pour les élus municipaux, Programme de formation pour les officiers en bâtiment et en environnement et Tarification de la SQ : la FQM souhaite l'adoption du règlement d'ici le 31 décembre. / Communiqué : Industrie forestière, la FQM exige la mise sur pied d'une cellule de crise.
12. MMQ – Rapport annuel. / Flash MMQ, vol.2 no 9 / Communiqués : La Mutuelle des municipalités du Québec prend en charge les frais d'inscription de ses membres à certaines sessions de formation, Val-David, Saint-Prime et Notre-Dame-du-Rosaire, premières lauréates du Mérite MMQ en gestion de risques, Création d'un département interne à la MMQ pour la gestion des sinistres.
13. Caisse populaire des Hauts-Boisés – Partenariat au projet « Un rendez-vous aux sources ».
14. Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François – Rapport annuel 2005-2006.

15. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Le Vent d'est, année 07, no 24, octobre 2006.
16. Conseil de la culture de l'Estrie – Culture en tête, octobre 2006.
17. Salon 2006 de l'environnement les 18 et 19 novembre 2006.
18. Association sur l'accès et la protection de l'information – Programme de formation.
19. Prix AQTR Sécurité routière 2007.
20. Prix de leadership d'Excellence 2006 – Appel de candidature.
21. Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Moratoire sur la fermeture de bureaux de poste et livraison en milieu rural.

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

-adopté-

G) Autres sujets.

- 1) MRC du Haut-Saint-François, téléphonie IP.

Résolution 2006-11-1790

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'aviser la MRC du Haut-Saint-François que la Ville de Cookshire-Eaton désire aller de l'avant dans le projet de la téléphonie IP et qu'elle maintient le nombre de bâtiments qu'elle veut brancher.

-adopté-

- 2) Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie, cotisation 2007.

Résolution 2006-11-1791

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation 2007 correspondant à 3,84 \$ par habitant au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie.

-adopté-

- 3) Teknika HBA, honoraires professionnels.

Résolution 2006-11-1792

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'autoriser le paiement de 16 157,10 \$ (incluant les taxes) à Teknika HBA concernant des honoraires professionnels dans les dossiers de l'achat et la pose d'équipements pour le service public d'aqueduc, de travaux sur la rue Craig Nord et d'assistance technique sur le chemin des Étangs.

-adopté-

- 4) Projet « Place aux jeunes », aide financière.

Résolution 2006-11-1793

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'accorder une aide financière de 519,40 \$ pour le projet « Place aux jeunes » de Carrefour jeunesse emploi, correspondant à 10,00 \$ par 100 habitants.

-adopté-

- 5) Membres et mandat des comités du conseil.

Résolution 2006-11-1794

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'accepter la liste des comités du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton telle que déposée par le maire.

-adopté-

- 6) Entretien et surveillance des patinoires, saison 2006-2007. Adjudication de contrats.

Résolution 2006-11-1795

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'accepter les propositions suivantes pour l'entretien et la surveillance des patinoires municipales pour la saison hivernale 2006-2007 :

Claude Chabot	Cookshire	5 900,00 \$
Donald Bouchard	Johnville	5 600,00 \$
Yvon Laroche	Sawyerville	5 063,70 \$

Le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer les contrats pour et au nom de la municipalité.

-adopté-

- 7) M. Patrick Guilbeault, acquisition d'une partie d'un terrain municipal, secteur Cookshire.

Résolution 2006-11-1796

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu de céder un terrain d'environ 41,8 mètres carrés correspondant à une partie du lot 11-15-1, rang VIII, cadastre du Canton Eaton à M. Patrick Guilbeault aux conditions suivantes :

- Le terrain est cédé pour 1,00 \$;
- Les frais de notaire et d'arpentage sont à la charge de l'acheteur.

Le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette vente.

-adopté-

- 8) Cueillette et transport des conteneurs pour déchet 2007, adjudication d'un contrat.

Résolution 2006-11-1797

Proposé par le conseiller Bruno Breton, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'adjuger le contrat de la cueillette et du transport des conteneurs pour déchets, pour un montant de 4 500,00 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007, aux Entreprises Daniel Lévesque (St-Malo) Ltée.

Le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

-adopté-

- 9) Vidange des étangs aérés, secteur Cookshire, utilisation du surplus Cookshire.

Résolution 2006-11-1798

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'autoriser l'appropriation d'un montant de 74 012,00 \$ provenant du surplus de l'ancienne Ville de Cookshire visant le paiement d'une partie des coûts relatifs à la vidange des étangs aérés, secteur Cookshire.

-adopté-

- 10) Adjudication d'un contrat d'acquisition d'un camion neuf 10 roues.

Résolution 2006-11-1799

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'un camion neuf 10 roues, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Camions Inter-Estrie (1981) inc.	111 386.12 \$
Pièces de camions R. Nadeau inc.	129 331.80 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard et résolu d'adjuger le contrat d'acquisition d'un camion neuf 10 roues pour un montant de 111 386,12 \$ (incluant les taxes) à Camion Inter-Estrie (1981) inc., conformément à sa soumission ouverte le 20 octobre 2006 et aux documents d'appel d'offres.

Cette transaction est conditionnelle au financement par crédit-bail de Financement d'équipement GE Canada S.E.N.C.

-adopté-

- 11) Financement du camion neuf 10 roues.

Résolution 2006-11-1800

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton fait une demande de soumission pour le financement du camion neuf 10 roues acquis de Camions Inter-Estrie (1981) inc. (résolution 2006-11-1799);

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une seule proposition de financement et que cette dernière est jugée acceptable par la Ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer les documents relatifs à cette transaction.

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte la proposition de financement par crédit-bail telle que précisée à l'annexe A de la compagnie de Financement d'équipement GE Canada et se détaillant comme suit :

Locataire :	Ville de Cookshire-Eaton
Locateur :	Financement d'équipement GE Canada S.E.N.C.
Équipement :	Camion neuf 10 roues
Coût équipement :	97 750,00 \$ CAD approximativement ou 100 % du coût d'acquisition
Terme :	60 mois
Option d'achat :	1 \$ CAD au 60 <sup>e</sup> mois
Taux d'intérêt :	6.01% (CAN + 2.10%)  Basé sur le taux de rendement des obligations du gouvernement canadien (CAN) ayant une échéance la plus près de 31 mois au moment du déboursé. À ce jour, l'obligation retenue vient à échéance le 2009-06-01 avec un coupon de 5.50%, pour un rendement de 3.91% majoré de 2.10% pour un taux fixe effectif de 6.01%.*  * Le taux d'intérêt sera fixé au moment du déboursé seulement.
Type de loyer :	Mensuel, en début de période.
Loyer :	1 880.80 \$ CAD plus les taxes applicables*  * Les loyers seront fixés lorsque le taux d'intérêt sera fixé.

Frais relatifs à la transaction 550 \$ CAD majorés des taxes applicables.

-adopté-

- 12) Concours jeunes cinéastes « La course Estrie 1<sup>re</sup> édition », aide financière.

Résolution 2006-11-1801

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'accorder une aide financière de 500,00 \$ au Concours jeunes cinéastes « La course Estrie 1<sup>re</sup> édition ».

-adopté-

- 13) CSST, réclamation suite au constat d'infraction lors des travaux sur la rue Craig Nord, plaidoyer de non-culpabilité.

Résolution 2006-11-1802

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'enregistrer un plaidoyer de non-culpabilité relativement au constat d'infraction de la CSST lors des travaux sur la rue Craig Nord.

-adopté-

14) Festival Country de Cookshire-Eaton, aide financière 2007.

Résolution 2006-11-1803

Le conseiller Simon Simard déclare son intérêt et s'abstient de toute discussion et de vote à ce sujet.

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000,00 \$ au Festival Country de Cookshire-Eaton pour l'année 2007.

-adopté-

15) Martel, Brassard, Doyon avocats, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2006-11-1804

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires de 4 581,74 \$ (incluant les taxes) à Martel Brassard, Doyon, avocats, concernant les dossiers suivants : relations de travail, réorganisation administrative, agglomération et général.

-adopté-

16) Les Jeux du Québec Estrie, aide financière

Résolution 2006-11-1805

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton contribue aux Jeux du Québec Estrie pour la somme de 200,00 \$ pour l'année 2007.

-adopté-

17) Mandat à Teknika HBA inc., demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, certificat d'autorisation pour le prolongement des services publics sur la rue Prévost et sur la rue du Boisé.

Résolution 2006-11-1806

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton désire prolonger les services publics sur la rue Prévost et sur la rue du Boisé ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier et résolu :

QUE le conseil municipal mandate la firme Teknika HBA inc. pour soumettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) tous les documents techniques nécessaires à l'obtention du certificat d'autorisation des travaux;

QUE le conseil municipal confirme son engagement à soumettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) une attestation signée par son Consultant quant à la conformité des travaux selon l'autorisation accordée.

-adopté-

18) Québec Municipal, adhésion 2007.

Résolution 2006-11-1807

Proposé par le conseiller Bruno Breton, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'allouer un budget de 854,63 \$ (incluant les taxes) pour l'adhésion de la municipalité au portail Internet de Québec Municipal pour l'année 2007.

-adopté-

19) Municipalité de Waterville, entente intermunicipale portant sur l'entretien d'hiver des chemins Bowers et Orr, autorisation de signature.

Résolution 2006-11-1808

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, avec la municipalité de Waterville une entente intermunicipale concernant le déneigement des chemins Bowers et Orr.

Cette entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

-adopté-

20) Subvention du ministère des Transports, acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés sur le chemin Jordan Hill.

Résolution 2006-11-1809

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve le rapport concernant les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Jordan Hill pour un montant subventionné de 40 000,00 \$, conformément aux stipulations du ministère des Transports;

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

-adopté-

21) 9082-7379 Québec inc., vente d'un terrain, abrogation de la résolution 2006-10-1775.

Résolution 2006-11-1810

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'autoriser la vente d'un terrain d'environ 7826 mètres carrés (voir le plan de Jacques Blanchard, arpenteur-géomètre) situé sur une partie du lot 12-E-3 rang IX, cadastre du Canton Eaton à 9082-7379 Québec inc. aux conditions suivantes :

- Le montant de la vente est fixé à 0,269\$ du mètre carré + un montant à être déterminé par règlement visant la contribution au coût du prolongement des services sur le chemin des Étangs.
- Les frais de notaire et d'arpentage sont à la charge de l'acheteur.
- L'acquéreur s'engage à accroître par agrandissement et / ou nouvelle construction la surface de planchers de ces bâtiments.

Le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette vente.

Cette résolution abroge la résolution 2006-10-1775.

-adopté-

H) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

I) Avis de motion.

Aucun.

J) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

K) Varia.

- 1) M. Johnny Roy, 180 rue Eaton, agrandissement d'un bâtiment sans permis. Mandat à nos procureurs.

Résolution 2006-11-1811

CONSIDÉRANT que le 7 août 2006, M. Johnny Roy domicilié au 180 rue Eaton, a reçu un avis d'infraction relativement à l'agrandissement d'un bâtiment sans permis;

CONSIDÉRANT que malgré l'avis d'infraction, M, Roy ne s'est pas conformé aux exigences de l'inspectrice en bâtiment et en environnement ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Patrice Dodier et résolu :

QUE Mme Nicole Jolicoeur, inspectrice en bâtiment et en environnement soit autorisée à transmettre le dossier à la Cour municipale pour les infractions actuelles et futures;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton mandate ses procureurs Martel, Brassard, Doyon S.E.N.C. pour représenter la municipalité dans ce dossier ;

QUE le montant de l'amende soit le montant maximum prévu aux règlements d'urbanisme.

-adopté-

- 2) Mme Isabelle Lapointe et M. Marc Chapdelaine, approbation du plan de lotissement préparé par Christian de Passillé, arpenteur-géomètre.

Résolution 2006-11-1812

CONSIDÉRANT le plan de lotissement déposé relativement à un terrain sur la rue Caron appartenant à Mme Isabelle Lapointe et M. Marc Chapdelaine ;

CONSIDÉRANT que le plan déposé respecte les dispositions du règlement de lotissement 417-01 de la Ville de Cookshire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Denise Grenier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve le plan de lotissement préparé par Christian de Passillé, arpenteur-géomètre, minute 4646, concernant un terrain sur la rue Caron tel que déposé;

QUE Mme Nicole Jolicoeur, inspectrice en bâtiment et en environnement, est autorisée à signer le plan de lotissement.

-adopté-

- 3) Avis de motion, règlement modifiant le règlement 67-2006 autorisant une dépense de 45 000,00 \$ et un emprunt de 22 500,00 \$ afin de prolonger les services municipaux sur le chemin des Étangs.

Résolution 2006-11-1813

Avis de motion est donné par le conseiller Patrice Dodier qu'il présentera à une prochaine séance un règlement modifiant le règlement 67-2006 autorisant une dépense de 45 000,00 \$ et un emprunt de 22 500,00 \$ afin de prolonger les services municipaux sur le chemin des Étangs.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 4) Avis de motion, règlement décrétant une taxe spéciale pour payer l'excédent des coûts de l'objet du règlement 67-2006.

Résolution 2006-11-1814

Avis de motion est donné par le conseiller Simon Simard qu'il présentera à une prochaine séance un règlement décrétant une taxe spéciale pour payer l'excédent des coûts de l'objet du règlement 67-2006.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

L) Questions des personnes présentes dans la salle.

- 1) M. Jean-Guy Prévost. Demande des informations sur le camion 10 roues que la municipalité a acheté. Le maire répond à ses questions.

M) Clôture de la séance.

Résolution 2006-11-1815

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu que la séance soit close.

-adopté-

---

Normand Potvin  
Maire

---

André Croisetière  
Directeur général / secrétaire-trésorier